

OFFRE D'EMPLOI

AMÉNAGISTE

Service de la gestion du territoire

Affichage interne et externe

Relevant du directeur du service de la gestion du territoire, le titulaire du poste conçoit et propose des instruments de planification et des règlements d'urbanisme visant une utilisation plus rationnelle des sols, l'harmonisation des activités et des aménagements urbains, et ce, en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis, des besoins des citoyens et de la vision de développement des municipalités locales et celle de la MRC. Il ou elle agit à titre de conseiller(ère) stratégique auprès des instances politiques et des municipalités locales.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Participer à la révision et au suivi du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'à l'élaboration de l'énoncé de vision stratégique;
- Procéder à la mise en œuvre du schéma;
- Travailler de concert avec les intervenants locaux, régionaux et gouvernementaux sur les dossiers touchant la révision du schéma d'aménagement;
- Analyser la conformité et la concordance des plans et règlements d'urbanisme locaux au schéma d'aménagement;
- Encadrer le technicien en aménagement du territoire dans l'application des règlements dans les TNO;
- Planifier le développement et assurer la gestion des parcs régionaux et des infrastructures récréatives;
- Animer des rencontres de travail;
- Recommander des directives ou des règlements relatifs à l'aménagement des territoires urbains et régionaux, à la conservation environnementale, au logement et au transport;
- Agir comme personne ressource auprès des municipalités locales afin d'offrir des conseils sur des enjeux d'urbanisme ou toute question touchant à l'urbanisme et l'aménagement du territoire;
- Participer à l'élaboration d'analyses, de recherches, de politiques et de stratégies d'aménagement pour des dossiers régionaux traités par la MRC;
- Préparer et animer toute activité de consultation nécessaire à la révision ou modification du schéma;
- Collaborer à la concertation régionale et à la participation citoyenne;
- Rédiger des rapports et formuler des recommandations;
- Accomplir toute autre tâche connexe nécessaire au bon fonctionnement du service.

Située en Outaouais, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau offre une qualité de vie exceptionnelle avec un vaste territoire de lacs, de rivières, de forêts et d'activités sportives et culturelles offertes tout au long de l'année. La Vallée-de-la-Gatineau, c'est un véritable paradis pour les amateurs de la nature et les adeptes de plein air.

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est une organisation dynamique, tournée vers ses 17 municipalités, valorisée et respectée par ses partenaires. Elle mise sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour l'avancement des dossiers actuels et projets de développement.

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt pour ce poste, mais seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

EXIGENCES DU POSTE

- Baccalauréat en urbanisme, aménagement du territoire, géographie ou domaine connexe;
- 2 à 3 années d'expérience pertinente à la fonction avec une très bonne connaissance des lois et règlements en urbanisme et en aménagement du territoire;
- Excellente connaissance en matière de rédaction réglementaire et des procédures légales applicables;
- Connaissance des outils de cartographie (QGIS, ArcGIS) (atout);
- Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (atout);
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée.

HABILETÉS PROFESSIONNELLES ET QUALITÉS REQUISES

- Le titulaire du poste doit démontrer des habiletés de communication et de collaboration. Il possède un bon sens de l'organisation et des responsabilités, en plus d'être doté d'un sens politique. Il fera preuve de rigueur et de minutie dans l'exécution de ses tâches. Il sera en mesure de mener plusieurs tâches de front et d'offrir un bon service à la clientèle;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste permanent à temps plein selon la Politique des conditions de travail des cadres intérimaires.

L'horaire est de 35h/semaine, la MRC offre une gamme complète d'avantages sociaux.

Le port d'attache principal du poste est situé au siège social de la MRC, soit au 7, rue de la Polyvalente à Gracefield. Toutefois, dans le cadre du projet de relocalisation du point de service prévu pour l'année 2026-2027, la personne retenue devra exercer ses fonctions temporairement à l'adresse suivante: 144-B, rue Principale Sud à Maniwaki.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 19 novembre 2025, à l'attention de Mme Joanie Courchaine, directrice générale au cv@mrcvg.qc.ca.